

**DELIBERATION N° 2023-31  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

Date de convocation : 17 Novembre 2023

**SEANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Luc PLANCHARD, M. Loïc LAUBIER, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Alain BAUGET  
M. Philippe GRILLOT donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Tarifs de la Taxe d'Assainissement 2023-2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter pour 2023-2024, la taxe d'assainissement et l'abonnement, pour les assujettis de Villatte :

Soit :

la taxe.....	1,20 € le m3
l'abonnement annuel.....	51,00 €

Quant aux permis de construire accordés, le montant de la taxe de raccordement sera de 2.300 € pour 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,  
Luc PLANCHARD



Le Maire,  
Alain BAUGET

